

BTS Alternance

PROFESSIONS IMMOBILIÈRES



PRÉSENTATION DU MÉTIER

Le titulaire du BTS Professions Immobilières exerce ses missions dans trois pôles principaux d'activités : les activités de location de biens immobiliers, de gestion de copropriétés et de vente immobilière.

Le titulaire du diplôme peut exercer son activité dans une diversité de contextes professionnels, principalement dans l'immobilier résidentiel dans les secteurs privé et social, mais aussi dans la promotion de la construction immobilière et plus marginalement dans l'immobilier d'entreprise.

DÉBOUCHÉS

- Négociateur immobilier
- Agent immobilier
- Gestionnaire de biens locatifs
- Gestionnaire de copropriété
- Développeur foncier

POURSUITE D'ÉTUDES

- Licence professionnelle
 - Métiers du Droit de l'Immobilier
 - Chargé de Gestion Patrimoniale
 - Droit Gestion et Syndic de Copropriété

QUALITÉS RECHERCHÉES

- Faire preuve d'initiative
- Faire preuve d'autonomie
- Être dynamique et persévérant
- Incarner un savoir-être irréprochable
- Avoir une aisance relationnelle

